

Les marques de causalité et l'énonciation : une étude contrastive des emplois de *du fait que* et *vu que* à partir de données orales (ESLO)

Christophe Mitchito Darmon *

Université Kwansei Gakuin, Japon

Université d'Orléans, *Laboratoire Ligérien de linguistique (UMR-CRNS 7270)*, France

Abstract. This study explores the enunciative and sociolinguistic dimensions of causal expression in spoken French by analysing the connectors *du fait que* and *vu que* in the ESLO oral corpus. It argues that subjectivity is central to differentiate their discursive functions. By marking enunciative parameters— subject, tense, and mood—the study shows that *du fait que* is largely restricted to objectivity, favoring factual causal relations and a low degree of speaker involvement. In contrast, *vu que* displays a broader functional range, allowing more subjectivity that supports inferential, and ironic readings, particularly in dialogic contexts. From a sociolinguistic perspective, the results reveal a clear micro-diachronic evolution: while *du fait que* undergoes a significant decline between ESLO1 and ESLO2, the frequency of *vu que* increases markedly. Synchronically, *vu que* predominates in spontaneous oral interaction and among younger speakers, whereas *du fait que* remains associated with older generations and more formal registers. These patterns indicate that the expression of causality in spoken French cannot be reduced to a purely logical relation between propositions. Rather, it emerges as a dynamic enunciative process that is socially situated and subjectively indexed, pointing to a broader trend toward increased subjectivation in causal expression in oral French.

1 Introduction

L'expression de la causalité en français a principalement été abordée par l'étude des connecteurs *parce que* et *puisque*. En revanche, les locutions conjonctives *du fait que* et *vu que*, demeurent subsidiaires, alors que leurs emplois révèlent des usages ciblés propices à la mise en évidence de mécanismes spécifiques de l'expression de la causalité dans la langue.

Cet article adopte une approche énonciative pour les examiner dans le corpus oral ESLO (Enquête SocioLinguistique à Orléans). En s'éloignant des exemples construits et de critères logico-syntaxiques, l'étude émet l'hypothèse que la subjectivité révèle les fonctions discursives de ces connecteurs. L'analyse de leurs distributions — sujets, temps et modes verbaux — ambitionne de révéler un système d'ordonnement causal énonciatif.

* Christophe Mitchito Darmon: mitchitods@gmail.com

Après un rappel des propriétés de la causalité en *parce que*, *puisque*, *du fait que* et *vu que*, et la présentation de la méthodologie, l'étude mettra en lumière les traits énonciatifs propres à la causalité en *du fait que*, d'une part, et en *vu que*, d'autre part. Les résultats les caractériseront sociolinguistiquement, en considérant ces connecteurs comme marqueurs de tendances selon les paramètres sociaux des locuteurs.

2 L'expression de la causalité en français

2.1 Prévalence de *parce que* et *puisque*

Parce que et *puisque* diffèrent par leurs fonctions syntaxiques et sémantiques. Les approches syntaxiques et discursives distinguent deux niveaux d'organisation : la microsyntaxe et la macrosyntaxe. En microsyntaxe, *parce que* relie les propositions par une rection de dépendance (1). Le test du clivage (1a) la révèle en isolant la subordonnée causale (Blanche-Benveniste, 1990) [1]. (La police en gras indique les connecteurs ciblés dans les exemples).

1. il essaie de gérer plus les chantiers **parce que** l'effectif il augmente et

1a. c'est **parce que** l'effectif il augmente que il essaie de gérer plus les chantiers

La rection microsyntaxique se distingue des relations macrosyntaxiques qui relient des segments discursifs syntaxiquement autonomes et qui justifient non plus la proposition principale, mais un acte de langage (Debaisieux, 2013, Deulofeu, 2016) [2, 3], comme c'est le cas en 2, extrait d'ESLO2, où *parce que* justifie l'acte illocutoire de poser une question (« c'est une idée plutôt récente ça ») (Moeschler, 1987) [4]. L'intonation montante, accessible par l'écoute de l'enregistrement, confirme cette interprétation. La transcription ne permet pas de la relever formellement, car les normes de transcription du corpus ESLO reposent sur une orthographe française conventionnelle tout en limitant la ponctuation arbitraire (Baude et al., 2006) [5]. En revanche, la segmentation textuelle, alignée temporellement avec le signal sonore, autorise une vérification directement dans l'enregistrement d'origine.

2.

ch_OB1 c'est une idée plutôt récente ça **parce que** enfin

ch_OB1 récente

BV1 bah ça fait

BV1 [pf:noise:instantaneous]

BV1 allez-y allez-y

ch_OB1 non non mais c'est juste euh le le m-

ch_OB1 euh je me demandais avant pour pour bo- pour bosser dans le bâtiment

ch_OB1 c'est venu c'était u- u- une aussi ou

ch_OB1 ça s'est présen-

BV1 oh non non

Le Groupe Lambda-I (1975) [6] retient trois distinctions entre *parce que* et *puisque* :

1. *Parce que* admet une double interprétation attribuée à un seul acte de parole ;
2. *Parce que* peut servir à introduire une justification admise comme vraie par le locuteur ;
3. *Puisque* introduit une justification dont la véracité n'est pas nécessairement admise.

Puisque (3) s'affranchit du critère de vériconditionnalité contrairement à *parce que* (3a).

3. Tu peux me donner le tiercé, **puisque** tu sais tout. (Groupe Lambda-I (1975))

3a. *Tu peux me donner le tiercé, **parce que** tu sais tout.

Selon Nølke et Olsen (2002) [7], *puisque* fonctionne comme un marqueur énonciatif qui signale la dissociation entre locuteur et source du contenu causal : dans une structure *p*

puisque *q*, le locuteur assume la conclusion (*p*) tout en attribuant la responsabilité de (*q*) à une autre voix, souvent celle de l'interlocuteur. Dans l'exemple 3, « tu sais tout » n'est pas pris en charge comme une assertion, mais comme un discours rapporté, imputé de manière ironique. Cette configuration s'inscrit dans le cadre de l'hétérogénéité énonciative (Authier-Revuz, 1984) [8], où le locuteur, qui produit l'énoncé, se distingue de l'énonciateur, instance responsable du point de vue : le locuteur mobilise ici la « voix » de l'autre pour fonder son propos, marquant une hétérogénéité montrée. Dès lors, la différence d'acceptabilité entre *puisque* et *parce que* s'explique par leur statut énonciatif : là où *parce que* implique une causalité assumée par le locuteur, *puisque* met à distance le segment causal, rendant possible une interprétation ironique. La non-vériconditionnalité de *puisque* relève ainsi d'un mécanisme énonciatif d'attribution à une voix autre, absent avec *parce que*.

En résumé, au-delà des considérations microsyntaxique et macrosyntaxique, l'hétérogénéité énonciative révèle une dynamique différenciée de la prise en charge causale où la subjectivité d'un discours autre est montrée (*puisque*) ou atténuée (*parce que*). Cependant, *du fait que* et *vu que* n'ayant pas fait l'objet d'une caractérisation de leurs emplois à l'oral par le prisme de la causalité subjective/objective, cet article se propose d'en esquisser un aperçu par l'étude des marques de subjectivité dans leurs distributions morphosyntaxiques.

2.2 Du fait que et vu que

Les locutions conjonctives de subordination causale *du fait que* et *vu que* constituent deux connecteurs fondés, l'un sur un nom (« fait »), dont le sémantisme induit une objectivité, et l'autre sur un participe passé (« vu ») qui suggère une forme de subjectivité. Néanmoins, leur substituabilité tend à favoriser un rapprochement fonctionnel dans l'usage, comparable à celui observé pour les structures parenthétiques *je pense que* et *je crois que* et dont l'évolution parallèle reflète des changements plus larges dans les pratiques discursives.

L'examen quantitatif des Entretiens, des Conférences et des Repas d'ESLO2 révèle une dissymétrie marquée dans la distribution des deux locutions : 141 occurrences de *vu que* contre seulement 25 pour *du fait que*, une fois écartés les faux positifs issus des requêtes par chaînes de caractères (notamment les séquences incluant « pour vu que », « j'ai vu que... », ou le groupe nominal « *du fait que* » non conjonctionnel). Ce ratio de près de 6 pour 1 témoigne d'une forte asymétrie d'usage, ouvrant la voie à une typologie contrastive de leurs fonctions énonciatives et interactionnelles. Leur synonymie partielle augure ainsi des fonctions spécifiques qui justifient un examen approfondi de leurs emplois à l'oral, dans une perspective interactionnelle et sociolinguistique.

3 Méthodologie

3.1 Etude sur corpus oral

L'étude repose sur une analyse de corpus, car contrairement aux exemples fabriqués, qui décrivent des fonctionnements prototypiques mais artificialisés, l'exploitation de données situées et attestées permet d'observer les usages dans la dynamique interactionnelle. A ce titre, les corpus oraux reflètent la langue directement intégrée dans l'interaction et révèlent des emplois non canoniques, souvent absents des descriptions. En outre, ESLO1 et ESLO2 offrent une perspective micro-diachronique, révélant l'émergence de tendances d'usage.

Toutefois, l'exploitation d'un corpus oral demande de considérer ses limites méthodologiques qui conditionnent l'interprétation des résultats. La transcription constitue une première source de biais, notamment lorsque la chaîne sonore ne permet pas de distinguer

des formes proches (*parce que* / *puisque*, réduites phonétiquement à [psk]). La segmentation des énoncés — plus floue qu'à l'écrit — dépend de critères interprétatifs qui affectent l'évaluation des occurrences. S'ajoutent les contraintes liées à la représentativité : certains genres interactionnels (entretiens) sont sur-représentés dans les corpus, tandis que d'autres (échanges familiers, contextes professionnels spécifiques) restent minoritaires. Enfin, la qualité et l'exhaustivité des métadonnées (âge, genre, milieu socioprofessionnel, situation d'énonciation) conditionnent la portée sociolinguistique des analyses. Ces limites invitent à replacer les résultats de l'étude dans le cadre délimité du corpus sélectionné.

3.2 Contexte et méthodologie de l'étude

Afin de limiter les biais de segmentation des énoncés, l'étude se propose d'identifier des marques morphosyntaxiques (sujets, temps et modes des verbes) comme marqueurs d'ordonnement de la relation causale en fonction de la charge subjective. La causalité est appréhendée comme le résultat d'une asymétrie des marqueurs subjectifs et objectifs entre les propositions. Une cause plus objective que la conséquence donne une lecture causale qui tend à être factuelle ; la lecture inférentielle s'obtenant par l'ordre inverse. Le repérage indicial révèle la dynamique énonciative qui sous-tend l'expression de la causalité. L'examen du lien *cause-conséquence* rend possible une distinction entre causalités dites « objectivante » et « subjectivante ». L'analyse des distributions permet de caractériser les emplois de *du fait que* et *vu que* à l'oral et d'en dégager une synthèse sociolinguistique.

Dans cet article, les termes de *cause* et de *conséquence* servent uniquement à indiquer le segment introduit par le connecteur causal – la *cause* – de celui qui lui est discursivement rattaché – la *conséquence* – afin de s'affranchir d'une quelconque approche logique qui demanderait d'identifier l'antécédent et le conséquent Moeschler (2003, 2009, 2012) [9-11].

3.3 Critères d'objectivité et de subjectivité énonciatives

Le critère de subjectivité a déjà largement été exploité pour l'analyse de la causalité (Blochowiak, Grisot & Degand, 2020 ; Degand & Maat, 2001 ; Degand & Maat, 2003 ; Maat & Sanders, 2001 ; Sanders, & Spooren, 2015) [12-16]. Cette étude se propose d'appliquer le critère de subjectivité aux formes morphosyntaxiques de façon systématique afin de décrire l'asymétrie causale dans une approche s'inspirant de l'appareil formel de l'énonciation de Benveniste (1966) [17] où les marques de l'énonciation signalent un degré de subjectivité selon leur ancrage par rapport à la situation d'énonciation : les déictiques (« je », « tu », « ici », « maintenant ») constituent des indices de subjectivité envisagés comme des marqueurs de positionnement énonciatif. Au-delà des repères chronologiques, les temps verbaux contribuent également à organiser les relations entre différents plans énonciatifs : le *discours* et le *récit*. Si le passé composé renvoie nécessairement à un point antérieur, ses emplois diffèrent selon qu'il est rattaché au présent de l'énonciation (passé composé¹, en 4), ou qu'il s'en détache (passé composé², en 5). En 4 (tiré d'ESLO2), le présent de l'indicatif *peux* renvoie au présent de l'énonciation, inscrit dans une situation dialogique marquée par « vous » et « je », comme l'atteste la reformulation *je peux pas vous dire maintenant*. Le passé composé¹ « *a pas invité* » s'y rattache, l'adverbe *longtemps* situant l'événement dans un passé en lien à ce présent.

4.

ch_NS3	et est-ce que vous pensez qu'on en fait assez justement euh ?
WA7FEM	bah est-ce que c'est suffisant ça je je peux pas dire parce que y a
WA7FEM	y a quand relativement longtemps qu'on a pas invité- invité d'étrangers euh
WA7FEM	et qu'on s'est pas euh penché sérieusement sur le problème
WA7FEM	euh mais

En revanche, le passé composé² en 5 (tiré d’ESLO2) ne s’ancre pas dans le présent de l’énonciation. L’imparfait *étais* établit un point de référence dans le passé (« en mai soixante-huit ») par rapport auquel le passé composé² se situe (« en mille neuf cent soixante-six »). Il inscrit le procès dans un temps détaché de la situation d’énonciation (Dahlet, 1997) [18] et correspond au passé simple de l’écrit, dans le *récit*. Cet article retient le terme de *récit* pour désigner l’histoire dans l’énonciation, en ce qu’elle maintient un lien minimal avec le locuteur. Le *récit* présente ainsi une double caractéristique : une part de subjectivité due à la prédication par le locuteur, et un trait d’objectivité, par son détachement du *discours* situé.

5.
- MX66

ben j’étais en mai soixante-huit si
- MX66

parce que je suis rentré en mille neuf cent soixante-six

La temporalité se distribue ainsi selon des degrés de subjectivité variables, en fonction de l’ancrage par rapport à la situation d’énonciation. L’atemporalité constitue le pôle le plus objectif, puisqu’elle s’affranchit entièrement de l’énonciation : dépourvue de repérage chronologique, elle n’appartient ni au *discours* ni au *récit*. Elle correspond à un espace hors énonciation, dont le présent de vérité générale constitue la forme archétypique.

Ainsi, l’analyse s’appuie sur le principe qu’un énoncé ancré dans la situation d’énonciation, se voit attribuer une subjectivité plus élevée que s’il s’en détache. En résumé, la subjectivité constitue un outil descriptif pour décrire l’organisation de l’hétérogénéité énonciative dans l’expression de la causalité, mais l’approche retenue exploite les marques morphosyntaxiques afin de restituer l’ordonnement causal. En outre, cette étude se démarque par une mise en lumière des tendances orales, où les choix de *du fait que* et *vu que* apparaissent comme le reflet de configurations énonciatives différenciées. Les sections suivantes mobilisent ces critères afin de caractériser ces connecteurs selon leurs distributions.

4 Ordonnement énonciatif / morphosyntaxique de la causalité

4.1 Objectivité et subjectivité des sujets syntaxiques

Malgré le faible nombre des occurrences – 25 pour *du fait que* et 141 pour *vu que* – qui restreint la portée des résultats, des différences notables entre les connecteurs émergent des distributions énonciatives. Les ratios proches des présentatifs s’expliquent par la fonction objectivante, caractéristique de la causalité, mais les pronoms sujets « on » et « je » révèlent une dissymétrie qui augure des spécificités d’emploi à l’oral (tableau 1). *Vu que*, orienté vers la subjectivité du *locuteur* contraste avec *du fait que*, potentiellement plus objectivant.

Tableau 1. Répartitions en pourcentage des sujets syntaxiques de *du fait que* et *vu que*

	<i>Du fait que</i>			<i>Vu que</i>		
	<i>cause</i>	<i>conséquence</i>	Total	<i>cause</i>	<i>conséquence</i>	Total
C’est/ce/ça & il y a	10%	11%	21%	12.8%	13.2%	26%
je	10%	8%	18%	15.6%	16.3%	31.9%
on	18%	18%	34%	5.8%	7.4%	13.2%

Les occurrences de *du fait que* s’insèrent dans des structures objectivantes : un sujet plus objectif en *cause* et plus subjectif en *conséquence*. Même en 6 (tiré d’ESLO2), où l’objectivité paraît marquée de part et d’autre, l’analyse révèle un décalage.

6.
- RA39: les gens se prennent pas tellement
- RA39: en main enfin euh
- ch_OB1: en main
- RA39: en **du fait que** euh y a des offres de
- RA39: de loisirs

Les sujets – « y a » en *cause* et « les gens » en *conséquence* – orientent une lecture causale par leur contraste de subjectivité : le présentatif « y a » s’oppose à « les gens », subjectivé en référant à des *actants de la communication*. Cette conception développée dans la théorie actantielle de Greimas (1986) [19] se définit comme actant en raison de sa référence à un énonciateur avec sa propre subjectivité. Il traduit un désir en termes greimassiens. La notion d’*actant de la communication* permet de repérer la subjectivité dans le pronom lorsqu’il réfère dans le discours à une personne empreinte d’une volonté. En un sens, cette notion développe la définition de l’énonciateur, responsable d’un acte illocutoire en y ajoutant un trait sémantique intrinsèque. Malgré son caractère approximatif, le sujet *les gens* est doté de volonté, comme l’atteste le verbe pronominal « se prenne », dont la valeur réflexive implique un sujet animé, à la différence du présentatif.

En outre, d’autres indices appuient l’interprétation par opposition de subjectivité : la proposition principale comporte une négation prédicative – « se prennent pas » – qui joue un rôle central dans la dynamique argumentative. Cette négation réfute implicitement un point de vue attribuable à une autre source énonciative, selon laquelle « les gens se prennent en main ». Dès lors, l’énoncé met en jeu une forme d’hétérogénéité énonciative, dans la mesure où la négation construit en creux un discours autre, que le locuteur conteste. Cette configuration reflète une hétérogénéité montrée : le locuteur ne se contente pas d’asserter un contenu, mais se positionne par rapport à une représentation discursive préexistante. Par ailleurs, la présence de l’adverbe « tellement » introduit une modalisation marquée qui inscrit une dimension subjective à la *conséquence* en signalant l’évaluation du procès par le locuteur et contribue à l’inscrire dans un espace énonciatif subjectif.

Ainsi, au-delà de l’opposition des marques énonciatives entre les deux propositions, l’hétérogénéité énonciative renforce l’attribution asymétrique des indices de l’énonciation où *du fait que* s’inscrit dans l’expression d’un rapport objectivant de la causalité. L’exemple 6 confirme le rôle des marques de l’énonciation dans l’ordonnancement causal du discours oral.

Vu que atteste également d’ordonnements énonciatifs analogues. La validité de tous les tests de substitutions des occurrences de *du fait que* avec *vu que* révèle leur synonymie : ils s’inscrivent tous deux dans un rapport objectivant entre les indices de la principale et de la subordonnée selon l’ordonnancement représenté dans la figure 2.



Fig. 2. Attribution des critères d’objectivité et de subjectivité en fonction du type de sujet syntaxique

4.2 Objectivité et subjectivité des temps et modes verbaux

Les temps verbaux (tableau 2) révèlent une préférence pour les procès statifs, marquée par l’emploi du présent et de l’imparfait (78 % avec *du fait que* et 72,7 % avec *vu que*), le présent étant particulièrement fréquent avec *vu que* (55,8 %). Le passé composé reste minoritaire dans les deux cas (16 % et 15,3 %).

Tableau 2. Répartitions en pourcentage des temps verbaux de du fait que et vu que

	Du fait que			Vu que		
	cause	conséquence	Total	cause	conséquence	Total
Présent	20%	20%	40%	31%	24.8%	55.8%
Imparfait	25%	13%	38%	9.1%	7.8%	16.9%
Passé composé	3%	13%	16%	4.7%	10.6%	15.3%

Les temps verbaux s’articulent aux sujets et contribuent à l’ordonnancement causal. En 7 un présentatif à l’imparfait en *cause* et un *on* inclusif au passé composé en *conséquence* produisent une causalité objectivante.

7.

- OS6 alors là **du fait que** c’était
- OS6 oh que c’était
- OS6 la mé- la municipalité avait changé bon c’était
- OS6 une municipalité socialiste
- OS6 [rire:noise:instantaneous]
- OS6 et puis le maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle c’était socialiste
- OS6 [i:noise:instantaneous]
- OS6 alors on n’a pas voulu
- OS6 contrarier le maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle parce que c’était de
- OS6 percer l’endroit où c’est qu’il y avait Renault

En 7, l’imparfait instaure un point de référence temporel étendu. Bien qu’inscrit dans le *récit*, il s’éloigne de la subjectivité de la situation d’énonciation et ne saisit pas le procès événementiel, à la différence du passé composé, porteur d’une dynamique processuelle. Cette conception de l’imparfait en tant que procès statif se rapproche de celle de Bres (2009) [20]. Ainsi, l’ordonnancement causal résulte aussi de l’articulation subjectives des temps verbaux : le passé composé marque la *conséquence* à travers un verbe fortement subjectif (*voulu*), tandis que l’imparfait introduit en *cause* un verbe d’état à valeur neutre. Cette occurrence est révélatrice de l’ordonnancement causal objectivant des marques verbales.

Que ce soit par les marques des sujets ou des verbes, la configuration objectivante n’est pas discriminante dans les emplois à l’oral des connecteurs étudiés. En revanche, *du fait que* n’apparaît dans aucune configuration conditionnelle – même si elle est théoriquement possible – contrairement à *vu que*. Ce mode se distingue des temps en ce qu’il instaure un *récit* parallèle et hypothétique, opposé à la réalité, et marque fortement la subjectivité du locuteur (Bres, 2012 ; Gosselin, 2018) [21-22]. L’absence du conditionnel avec *du fait que*, peut ainsi constituer un critère de différenciation des pratiques de l’oral.

Le conditionnel « seraient » en 8 précède la relation de causalité entre (1) et (2) et inscrit la séquence dans une modalité hypothétique qui modifie le cadre interprétatif de la causalité.

8.

- LC34: s- s- et l- les fêtes en elles-mêmes euh seraient certainement très intéressantes
- LC34: et mais en fait **vu que** (1) je s- je fuis la foule
- LC34: [rire:noise:instantaneous]
- LC34: du coup (2) ça devient plus du tout intéressant euh
- LC34: quand on veut euh
- ch_NS3: oui oui
- LC34: pas avoir de foule pas être bloqué euh

La séquence discursive s’organise selon une structure concessive du type *certes X mais Y*, qui joue un rôle central dans l’interprétation argumentative de l’énoncé. La première proposition (« les fêtes [...] seraient certainement très intéressantes ») constitue une concession : elle exprime une évaluation positive, mais sous un mode hypothétique et distancié (conditionnel + adverbe *certainement*) et elle appelle une conclusion inverse. Le

connecteur *mais* opère précisément ce renversement : il invalide la conclusion attendue en introduisant une nouvelle orientation argumentative. Dans ce cadre, la proposition causale introduite par *vu que* (« je fuis la foule ») constitue un argument en faveur de la seconde conclusion (« ça devient plus du tout intéressant »). Ainsi, *vu que* s’inscrit dans une dynamique discursive où la causalité est mobilisée pour justifier une prise de position. La proposition introduite par *vu que* repose sur un contenu fortement ancré dans la subjectivité.

Dans cette configuration, *vu que* apparaît comme un marqueur de causalité fondée sur un fait subjectif susceptible de justifier la conclusion. L’exemple illustre une caractéristique de *vu que* à l’oral où il introduit une causalité subjectivante.

La distribution de l’énoncé fait également apparaître le même constat, mais par l’asymétrie des marques morphosyntaxiques. Le conditionnel induit un positionnement de la relation causale dans la subjectivité du locuteur déployée par les indices énonciatifs dans la subordonnée et la principale. En dépit du parallélisme des temps verbaux en (1) et (2), les sujets syntaxiques – subjectif de « je » en *cause* et objectif de « ça » en *conséquence* – créent un décalage énonciatif qui orientent le rapport causal vers une subjectivation. L’exemple illustre une configuration typique de l’emploi de *vu que*, caractérisée par son inscription dans la subjectivité du locuteur, contrairement à *du fait que*.

La figure 3 synthétise le degré de subjectivité selon les marques morphosyntaxiques :

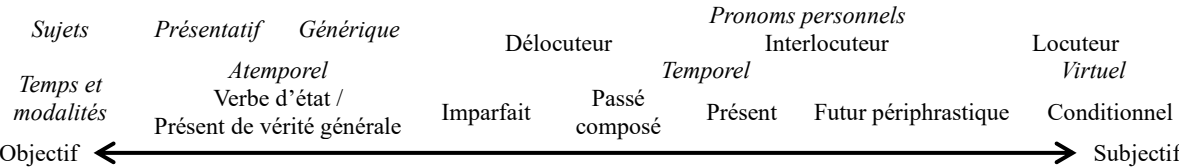


Fig. 3. Attribution des critères d’objectivité et de subjectivité en fonction du type de sujet, du temps et du mode des verbes

L’analyse conjointe des sujets et des verbes a révélé les mécanismes morphosyntaxiques qui structurent la causalité comme une construction énonciative. L’antériorité de la *cause* s’appuie sur des marqueurs faiblement subjectifs, conférant une valeur plus objectivée, tandis que la *conséquence* mobilise des indices plus fortement subjectivés. La causalité apparaît ainsi comme un processus dynamique de l’énonciation.

5 Non substituabilité de *du fait que* et *vu que*

5.1 La subjectivité comme critère de discrimination

En dépit de la substituabilité des connecteurs dans des structures objectivantes (*cause* objective, *conséquence* subjective), si *vu que* se substitue toujours à *du fait que*, les configurations subjectivantes (*cause* subjective, *conséquence* objective) – causalité épistémique, expression d’une opinion personnelle ou ironie – posent problème, comme en 9 où la substitution démontre les limitations de *du fait que* par rapport à *vu que*.

	9.	*9a.
WC29	[bb:noise:instantaneous] et en même temps moi ma fille est noire	[bb:noise:instantaneous] et en même temps moi <i>ma fille est</i> noire
WC29	vu que je l’ai adoptée	*du fait que je l’ai adoptée

L’exemple 9 renvoie à la connaissance partagée dans la situation d’énonciation que le locuteur, qui n’est pas noir, a adopté sa fille noire et met en évidence une inférence épistémique fondée sur le savoir du locuteur. L’exemple correspond à une fonction proche

du *puisque* échoïque (Zufferey, 2012) [23], ce qui explique pourquoi *vu que* est régulièrement substitué à ce connecteur pour révéler ses propriétés (Hamon, 2002) [24]. L'impossibilité de la substitution en 9a révèle une contrainte énonciative liée à l'asymétrie des sujets : la *conséquence* introduit un délocuteur, tandis que la *cause* renvoie au locuteur. Ce résultat corrobore l'association de *du fait que* et *parce que* en ce qu'ils n'ont pas de fonction échoïque. Cette configuration rend la substitution inappropriée et constitue un cas discriminant entre les deux connecteurs. Elle dépasse les possibilités de *du fait que*, plus objectivant. Ces observations corroborent les résultats quantitatifs des distributions de marques énonciatives présentées dans le tableau 1 : *du fait que*, fondé sur un substantif, tend à neutraliser la distribution subjectivante du rapport causal, tandis que *vu que*, issu d'un participe passé impliquant un sujet, l'autorise.

En outre, *vu que* peut être employé dans des contextes d'ironie (10), où la *cause* introduite inverserait volontairement le sens attendu de la *conséquence*. La substitution de *du fait que* dans ce type de contexte produit un résultat ambigu, ce qui confirme la pertinence du critère de subjectivité comme facteur discriminant de leurs emplois à l'oral.

	10.	? 10a.
LC34	c'est leurs parents et qui gardent euh pour maintenir	c'est leurs parents et qui gardent euh pour maintenir
LC34	mais est-ce que c'est vraiment des communautés euh ?	mais est-ce que c'est vraiment des communautés euh ?
LC34	bon on a toujours les mêmes euh les mêmes choses hein quand on a des gens qui sont d'origine euh	bon on a toujours les mêmes euh les mêmes choses hein quand on a des gens qui sont d'origine euh
LC34	euh portugaise ou espagnole les parents euh parlent euh	euh portugaise ou espagnole les parents euh parlent euh
LC34	continuent à parler la langue euh	continuent à parler la langue euh
ch_NS3	hm hm	hm hm
LC34	la langue d'origine même si c'est pas leurs origines c'est la l'origine de leurs parents	la langue d'origine même si c'est pas leurs origines c'est la l'origine de leurs parents
LC34	réellement mais bon ils ont maintenu euh ouais ouais	réellement mais bon ils ont maintenu euh ouais ouais
LC34	donc est-ce qu'on peut vraiment dire communauté ici euh	donc est-ce qu'on peut vraiment dire communauté ici euh
LC34	bon puis vu que je connais vachement mes voisins	? bon puis du fait que je connais vachement mes voisins
LC34	euh	Euh
LC34	[bb:noise:instantaneous]	[bb:noise:instantaneous]
ch_NS3	[rire:noise:instantaneous]	[rire:noise:instantaneous]
LC34	euh j'ai un petit peu de mal à le dire	euh j'ai un petit peu de mal à le dire

En 10, la locutrice recourt à l'ironie pour atténuer sa réflexion sur les « communautés » linguistiques, en affirmant connaître « vachement » ses voisins afin de justifier l'impossibilité de toute généralisation. La relation causale n'est interprétable que si l'énoncé est compris ironiquement, c'est-à-dire comme l'inverse de son contenu littéral. Un tel usage est compatible avec *vu que*, tandis que la substitution par *du fait que* rend l'ironie moins accessible. 10 confirme ainsi le caractère plus subjectif de *vu que* par rapport à *du fait que*.

En résumé, *du fait que* est restreint aux structures objectivantes, tandis que *vu que*, grâce à sa capacité à permuter entre structures objectivantes et subjectivantes, peut assumer à la fois la lecture causale (sur la réalité / le contenu) et la lecture inférentielle (un jugement épistémique, une opinion ou l'ironie / la virtualité). La confrontation de *du fait que* et de *vu que* sur corpus oral révèle ainsi que le premier se consacre aux relations objectivantes tandis

que le second atteste d’emplois subjectivants. Les résultats demeurent néanmoins sous réserve d’une étude s’appuyant sur un nombre d’occurrences plus significatif.

Tableau 3. Fonctions de *du fait que* et *vu que* selon l’ordonnancement énonciatif

CS	CQ	Plan de réalisation de la causalité	Sens de lecture de la causalité	DFQ	VQ
Objt	Subj	Réalité (Principe d’objectivité)	Causale (contenu informationnel)	✓	✓
Subj	Objt	Virtualité (Principe de subjectivité)	Inférentielle (épistémique, opinion personnelle, ironie)	✗	✓

6 Sociolinguistique des emplois de *du fait que* et *vu que*

6.1 Sociolinguistique de *du fait que* et *vu que* en micro-diachronie

Entre ESLO1 (1969-1974) et ESLO2 (à partir de 2004), les chiffres suggèrent un changement significatif des usages entre *du fait que* et *vu que*, passant d’un ratio en faveur du premier dans ESLO1 à des chiffres opposés dans ESLO2.

Tableau 4. Répartition de *du fait que* et *vu que* dans ESLO1 et ESLO2

ESLO1		ESLO2	
<i>Du fait que</i>	<i>Vu que</i>	<i>Du fait que</i>	<i>Vu que</i>
80	41	25	141
Ratio <i>du fait que</i> / <i>vu que</i> : 195.1%		Ratio <i>du fait que</i> / <i>vu que</i> : 17.7%	

Les résultats sont statistiquement significatifs et reflètent une forte progression des emplois de *vu que* à l’oral aux dépens de *du fait que*, qui est en net recul. Ces derniers, à la lumière de l’analyse énonciative, mettent en évidence une possible tendance contemporaine des locuteurs à investir l’expression de la causalité d’une subjectivité accrue, même si d’autres marqueurs pourraient avoir remplacé les emplois auparavant occupés par *du fait que*.

6.2 Sociolinguistique de *du fait que* et *vu que* en synchronie

En synchronie, la détermination sociolinguistique apparaît également en fonction du contexte (tableau 5), de l’âge (tableau 6), et de la catégorie socioprofessionnelle (tableau 7).

Tableau 5. Répartition de *du fait que* et *vu que* selon le contexte

ESLO2			
Interviews		Repas	
<i>Du fait que</i>	<i>Vu que</i>	<i>Du fait que</i>	<i>Vu que</i>
20 (28)	96 (179)	0	26 (38)
Ratio <i>du fait que</i> / <i>vu que</i> : 20.8 %		Ratio <i>du fait que</i> / <i>vu que</i> : ∞	

Le contexte d’énonciation apparaît significatif. Alors que les Interviews attestent d’emplois de *du fait que* comparativement plus fréquents (20.8%), les Repas attestent exclusivement des occurrences de *vu que*. Ces résultats suggèrent qu’en contexte spontané (repas), *vu que* exprime potentiellement un recours à la subjectivité, alors qu’en situation plus contrôlée (interviews), *du fait que* renvoie à l’objectivité de la relation causale.

En outre, comme le suggère les données microdiachroniques, la discrimination pourraient également s’avérer générationnelle :

Tableau 6. Répartition de *du fait que* et *vu que* selon les tranches d’âge

ESLO2			
	<i>Du fait que</i>	<i>Vu que</i>	Ratio
+ de 65	8 (8)	0 (12)	∞
55/65	7 (7)	5 (12)	140%
45/55	3 (4)	25 (47)	12%
35/45	5 (5)	36 (58)	13.9%
25/35	0 (2)	17 (25)	∞
15/25	1 (1)	55 (67)	1.8%

La tendance des plus âgés (les +65 ans et les 55-65 ans) penche nettement pour *du fait que* par rapport à *vu que*, avec des ratios de 140% et plus. Au contraire, celle des plus jeunes (les 15-25 ans et 25-35 ans) témoigne d’une préférence presque exclusive pour *vu que*, avec des ratios très bas (1.8% et moins).

Enfin, la catégorie socioprofessionnelle s’avère également discriminante.

Tableau 7. Répartition de *du fait que* et *vu que* selon les catégories socioprofessionnelles (INSEE)

ESLO2			
	<i>Du fait que</i>	<i>Vu que</i>	Ratio
Autres pers ss act pro	0 (0)	20 (33)	∞
Retraités	7 (7)	0 (11)	700%
Ouvriers	1 (1)	7 (11)	14.3%
Employés	5 (6)	38 (50)	13.2%
Profession intermédiaires	1 (1)	34 (48)	2.9%
Cadre et pro intellect sup	6 (7)	27 (55)	22.3%
Art, Com, Chefs d’entrep	4 (5)	4 (4)	100%

Les ratios élevés chez les retraités de *du fait que* confirment le critère de l’âge. En outre, les proportions plus faibles des professions intermédiaires (2.9%) et employés (13.2%) comparativement aux catégories socioprofessionnelles plus élevées (cadres, professions intellectuelles) (22.3%), pourrait induire un registre plus formel que *vu que*.

L’analyse énonciative de *du fait que* et *vu que* met ainsi en évidence une opposition structurante entre objectivation et subjectivation de la causalité, qui dépasse la seule caractérisation discursive de ces connecteurs pour éclairer leur fonctionnement sociolinguistique. Alors que *du fait que* tend à neutraliser l’implication subjective, *vu que* la favorise. Les résultats en microdiachronie montrent un possible basculement des usages à l’oral, avec une progression marquée de *vu que* entre ESLO1 et ESLO2, tandis que l’analyse synchronique révèle que ce recours à la subjectivité serait socialement situé : *vu que* domine dans les contextes spontanés et chez les locuteurs plus jeunes, alors que *du fait que* est associé à des situations plus contrôlées, à des générations plus âgées et à des registres plus formels. Cette étude confirme ainsi que l’expression de la causalité ne relève pas d’un simple rapport logique, mais d’un processus énonciatif indexé socialement, où le choix du connecteur reflète des positionnements subjectifs différenciés.

7 Conclusion

Cet article met en évidence une opposition énonciative structurante entre *du fait que* et *vu que*, fondée sur le degré de subjectivité engagé dans l’expression de la causalité. Alors que *du fait que* tend à objectiver la relation causale en neutralisant l’implication du locuteur, *vu que* se distingue par un spectre énonciatif plus large, lui permettant de prendre en charge une causalité inférentielle/épistémique, laquelle révèle la subjectivité de l’énonciateur. L’analyse

des marqueurs morphosyntaxiques, combinée aux résultats microdiachroniques et synchroniques, montre que cette opposition se manifeste non seulement sur le plan discursif, mais également sur le plan sociolinguistique.

Ces résultats ouvrent plusieurs perspectives. Une analyse interactionnelle détaillée permettrait de saisir les dynamiques conversationnelles qui motivent l'emploi des connecteurs causaux en discours. En outre, une étude contrastive avec *étant donné que*, *parce que* et *puisque* contribuerait à décrire précisément le système global de la causalité en français afin de vérifier l'étendu des résultats révélés par l'approche énonciative.

References

1. C. Blanche-Benveniste, *Le français parlé*, (CNRS Éditions, Paris, 1990).
2. J.-M. Debaixieux, *Analyses linguistiques sur corpus : subordination et insubordination en français*, (Lavoisier / Hermès, Paris, 2013).
3. J. Deulofeu, La macrosyntaxe comme moyen de tracer la limite entre organisation grammaticale et organisation du discours. *Modèles linguistiques*. 74,135–166 (2016). <https://doi.org/10.4000/ml.2040>
4. J. Moeschler, Trois emplois de *parce que* en conversation. *Cahier de Linguistique Française*. 8, 97-110 (1987).
5. O. Baude, C. Blanche-Benveniste, M-F. Calas, P. Cappeau, P. Cordereix, et al., *Corpus oraux, guide des bonnes pratiques*, (CNRS Éditions, Presses Universitaires Orléans, 2006).
6. Groupe Lambda-I, Car, parce que, puisque. *Revue romane*. 10(2), 248–280 (1975).
7. H. Nölke, M. Olsen, Polyphonie : Théorie et terminologie. *Polyphonie : Linguistique et Littéraire*. 2, 45-169 (2002).
8. J. Authier-Revuz, Hétérogénéité(s) énonciative(s). *Langages*. 73, 98-111 (1984).
9. J. Moeschler, L'expression de la causalité en français. *Cahiers de linguistique française*. 25, 11–42 (2003).
10. J. Moeschler, Causalité et argumentation : l'exemple de parce que. *Nouveaux cahiers de linguistique française*. 29, 117–148 (2009).
11. J. Moeschler, Pourquoi le sens est-il structuré ? Une approche vériconditionnelle de la signification linguistique et du sens pragmatique. *Nouveaux cahiers de linguistique française*. 30, 53–71 (2012).
12. J. Blochowiak, C. Grisot, & L. Degand, What type of subjectivity lies behind French causal connectives? A corpus-based comparative investigation of *car* and *parce que*. *Glossa: a journal of general linguistics*. 5(1), (2020). <https://doi.org/10.5334/gjgl.1077>
13. L. Degand & H. P. Maat, Subjectivity in causal connectives: An empirical study of language in use. *Cognitive Linguistics*. 12(3), 247-273 (2001).
14. L. Degand & H. P. Maat, A contrastive study of Dutch and French causal connectives on the Speaker Involvement Scale. *Usage-based approaches to Dutch: lexicon, grammar, discourse*. 175–199 (LOT, Ridderkerk, 2003).
15. H. P. Maat, T. Sanders, Subjectivity in causal connectives: An empirical study of language in use. *Cognitive Linguistics*, 12(3), 247–273 (2001). <https://doi.org/10.1515/cogl.2002.003>

16. T. J. Sanders & W. Spooren, Causality and subjectivity in discourse: The meaning and use of causal connectives in spontaneous conversation, chat interactions and written text. *Linguistics*. **53**(1), 53-92 (2015).
17. É. Benveniste, De la subjectivité dans le langage. *Problèmes de linguistique générale*. Tome 1, 258–266 (Gallimard, Paris, (1966).
18. P. Dahlet, Une théorie, un songe : les énonciations de Benveniste. *Linx*. **9**, 195–209 (1997). <https://doi.org/10.4000/linx.1049>
19. A.J. Greimas, *Sémantique structurale*. (PUF, Paris, 1986).
20. J. Bres, Sans l'imparfait, les vendanges tardives ne rentraient pas dans la jupe rhénane... Sur l'imparfait contrefactuel, pour avancer. *Syntaxe et sémantique*. **1**, 33–50 (2009). <https://shs.cairn.info>
21. J. Bres, S. Azzopardi, S. Sarrazin, Le conditionnel en français : énonciation, ultériorité dans le passé et valeurs modales. *Faits de langues*. **40**(1), 37–43 (2012). <https://doi.org/10.1163/19589514-040-01-900000006>
22. L. Gosselin, Le conditionnel temporel subjectif et la possibilité prospective. *Langue française*. **200**, 19–33 (2018). <https://doi.org/10.3917/lf.200.0019>
23. S. Zufferey, « Car, parce que, puisque » revisited: Three empirical studies on French causal connectives. *Journal of Pragmatics*. **44**(2), 138–153 (2012). <https://doi.org/10.1016/j.pragma.2011.09.018>
24. S. Hamon, Les conjonctions causales et la propriété d'enchâssement. *Linx*. **46**, 25–35 (2002). <https://doi.org/10.4000/linx.88>